

**INTITULE DU POSTE** ENSA NANTES MCFA \_VT

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

**INTITULE LONG DU POSTE** Maître de conférences Associé des ENSA  
Discipline : Villes et Territoires (VT)  
Catégorie statutaire : A  
Corps : Maître de conférences associé des ENSA (MCFA)  
Temps : INCOMPLET (160h)

90 caractères au maximum, espaces compris – merci de respecter la syntaxe ci-dessus

### ELEMENTS ADMINISTRATIFS

<b>Corps</b> (pour les postes ouverts aux titulaires)	MCFA
<b>Catégorie</b>	A
<b>Poste ouvert aux contractuels</b>	Oui
<b>Domaine fonctionnel</b>	Enseignement supérieur recherche
<b>Emploi de référence</b>	RMCC : RCH03A
<b>Date de vacance de l'emploi</b>	01/09/2025

### LOCALISATION DU POSTE

<b>Région</b>	Pays de la Loire
<b>Département</b>	Loire-Atlantique (44)
<b>Adresse</b>	Ecole nationale supérieure d'architecture de Nantes 6 quai François Mitterrand 44200 Nantes

### EMPLOYEUR – *présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement*

L'ENSA Nantes est une des vingt écoles nationales supérieures d'architecture sous tutelle conjointe des ministères de la Culture et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Elle accueille plus de 1 000 étudiants et compte près de 140 agents (enseignants-chercheurs, personnels administratifs, techniques et scientifiques) et plus de 300 intervenants extérieurs. En matière de recherche, l'école s'appuie sur un laboratoire au rayonnement national et international, le CRENAU (AAU), dont les thématiques répondent aux grands enjeux sociétaux. S'y côtoient des architectes, urbanistes, paysagistes, ingénieurs, sociologues, historiens, plasticiens et philosophes. Il mène des recherches au croisement des sciences de l'homme et de la société et des sciences pour l'ingénieur. Avec son campus international situé à l'Île Maurice, l'ENSA Nantes bénéficie d'une très large visibilité. Ouverte sur la ville et sur le monde, forte de nombreux partenariats, elle favorise pour ses étudiants des temps de rencontres et d'échanges hors-les-murs. Elle soutient des collectifs et favorise les pratiques du « faire » et la conception à l'échelle 1. Elle porte toutes les initiatives susceptibles de s'inscrire dans une trajectoire de découverte du milieu socio-professionnel et de la culture des architectes. L'ENSA Nantes est un établissement-composante de l'EPE Nantes Université depuis le 1er janvier 2022 (quatre pôles universitaires, trois grandes écoles, un CHU, un IRT et l'INSERM).

### DESCRIPTIF DE L'EMPLOYEUR – *présentation des activités scientifiques de l'école*

L'activité scientifique de l'ENSA Nantes se situe essentiellement dans le CRENAU (Centre de Recherche Nantais Architectures Urbanités), l'équipe nantaise du laboratoire AAU, UMR CNRS 1563. Le CRENAU compte 83 membres dont 33 chercheurs et enseignants-chercheurs permanents et contractuels, 25 doctorants, 4 personnels d'appui et de soutien à la recherche (gestion, communication, documentation, informatique), 21 associés. Les chercheurs et enseignants-chercheurs du CRENAU appartiennent aux ENSA de Nantes, Montpellier et Lyon, à Centrale Nantes, au CNRS et à l'ESBANM. Ils sont architectes, sociologues, informaticiens, ingénieurs, urbanistes, géographes et historiens.

Les recherches du laboratoire AAU sont ancrées dans les dimensions spatiales de nos sociétés à travers le prisme sensible des ambiances, les différentes formes de matérialités architecturales, et les multiples dimensions socioculturelles des urbanités. Elles s'inscrivent dans une perspective interdisciplinaire (des sciences sociales aux sciences de l'ingénieur et pour la conception, en ouvrant des ponts vers l'art), multi-sensorielle et multi-échelles. Les travaux du CRENAU prennent place dans le cadre du projet scientifique du laboratoire AAU.

Le CRENAU est rattaché à deux écoles doctorales – l'ED Sciences de l'Ingénierie et des Systèmes (SIS) et l'ED STT (Sociétés, Temps, Territoires) en sciences humaines et sociales. Il est largement ouvert à l'international (Italie, Japon, Canada, Belgique, Espagne, Suisse).

## **DESCRIPTIF DU POSTE – missions et activités principales, charges pédagogiques et scientifiques, autres enseignements, autres tâches, perspectives d'évolution**

### **Missions et activités principales :**

**L'ENSA Nantes recrute un maître de conférences associé à mi-temps (160h) ayant une compétence dans le champ Villes et Territoires (VT).**

### **Ses missions sont les suivantes :**

- Le maître de conférences associé interviendra pour renforcer les séminaires de mémoire de Master.
- Il interviendra également en studio de projet, licence et/ou Master, pour y contribuer aux apports théoriques notamment.
- Il interviendra également dans l'enseignement d'initiation à la recherche Retour vers le futur L3.
- Et possiblement, dans des UE intitulées Projets courts au semestre de printemps.

## **CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE – spécificités du poste, contraintes, sujétions, liaisons fonctionnelles, liaisons hiérarchiques**

### **Charges horaires d'enseignement et de recherche**

Mi-temps : 160H

Le temps de travail de référence des maîtres de conférences associés des écoles nationales supérieures d'architecture est précisé par le décret n° 2018-107 du 15 février 2018 relatif aux maîtres de conférences et professeurs associés ou invités des écoles nationales supérieures d'architecture.

**Les maîtres de conférences associés à temps incomplet doivent justifier d'une activité principale permettant de disposer de revenus réguliers.**

Le maître de conférences associé recruté travaillera avec les enseignants dans le champ VT qui compte actuellement 3 enseignants titulaires.

**Liaisons hiérarchiques :** Sous l'autorité du Directeur de l'établissement

**Liaisons fonctionnelles :** L'enseignant est en lien avec la directrice des formations et de la politique de site, l'équipe enseignante, la directrice des études, le service des études, le conseil pédagogique et scientifique.

## **DESCRIPTIF DU PROFIL RECHERCHE**

### **Expériences et compétences souhaitées :**

Le parcours du candidat doit montrer un intérêt pour l'interdisciplinarité (humanités environnementales, Sciences Techniques pour la Société, Sciences du vivant).

Ses travaux de recherche sont appuyés sur des terrains d'enquêtes précis, ils peuvent s'inscrire dans de grandes thématiques comme nature en ville, périurbanisation, mondes agricoles, infrastructures.

Un intérêt et une capacité à enseigner dans les ENSA doivent être démontrés.

**Diplôme requis :** Architecte (DEA ou DPLG) et/ou urbaniste et jeune docteur.

Le doctorat peut avoir été obtenu dans les disciplines suivantes : aménagement/urbanisme, architecture, géographie, anthropologie, histoire.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

**Autres** *Tous les postes du ministère de la Culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur.euse handicapé.e* **informations**

*Les candidatures seront examinées collégalement. Les personnes présélectionnées seront invitées à un ou plusieurs entretiens. Conformément aux recommandations de la CNIL et aux dispositions du code du travail des mises en situation ou des tests d'évaluation contribueront à l'appréciation de la capacité à occuper l'emploi.*

*Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.*

## FONDEMENT JURIDIQUE DU RECRUTEMENT (textes encadrant les opérations de recrutement)

**Conditions pour être recruté en qualité de maître de conférences associés à mi-temps (cf. article 1er et 7 à 10 du décret n°2018-107 du 15 février 2018 - <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000036608981>) :**

*Des personnalités françaises ou étrangères peuvent être recrutées dans les écoles nationales supérieures d'architecture en qualité de professeur ou de maître de conférences associé à mi-temps, lorsqu'elles remplissent l'une des conditions fixées à l'article 1er et **exercent une activité professionnelle principale hors enseignement.***

*1° Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1er janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;*

*2° Détenir l'un des diplômes mentionnés, pour les maîtres de conférences associés, au 1° de l'article 31 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 susvisé portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des écoles nationales supérieures d'architecture et, pour les professeurs associés, au 1° de l'article 48 du même décret ;*

*3° Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche. Article 5 « Les obligations de service prévues au 1° du I de l'article 7 du décret n° 2018-105 du 15 février 2018 précité sont applicables aux professeurs et maîtres de conférences associés à temps plein ».*

## CANDIDATURE

### Liste de pièces à fournir :

- Un CV faisant ressortir les expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement) ainsi que la situation professionnelle du candidat
- Une note mettant en évidence les propositions pédagogiques en lien avec les attentes du profil et les positionnements de recherches (3 pages maximum)
- Un document présentant une « sélection de travaux » (10 à 15 pages maximum) peut accompagner le dossier

**Dépôt des candidatures :** La date de réception des dossiers de candidature est fixée au 30/06/2025, 23h59 (délai de rigueur).

**Informations :**

Envoi des candidatures exclusivement par voie dématérialisée à : [recrutement@nantes.archi](mailto:recrutement@nantes.archi)

Copie à Sophie CLEMENT : [sophie.clement@nantes.archi](mailto:sophie.clement@nantes.archi)

**Modalités de recrutement :**

Les candidatures seront examinées par un jury de sélection de l'ensa Nantes.

Un jury unique examinera les candidatures aux 2 fiches de poste publiées par l'ensa Nantes dans le champ VT.

**Les candidats dont le dossier sera sélectionné seront informés le 8 juillet pour une audition à l'ensa le 10 juillet 2025.**